

Informations de base	
2023/2095(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement intérieur du PE: renforcer l'intégrité, l'indépendance et l'obligation de rendre des comptes Subject 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE750.193	06/07/2023	
Amendements déposés en commission		PE752.604	20/07/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0262/2023	08/09/2023	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0316/2023	13/09/2023	Résumé